

ELECTROPOLI GROUP CONFLICTS MINERALS POLICY

Le Groupe Electropoli déclare qu'en tant que fournisseur de solutions de traitement de surfaces métalliques, il exerce ses activités dans le plus grand respect de l'éthique des affaires et de la responsabilité sociale envers toutes les parties prenantes. Nous pensons que le soutien aux droits humains fondamentaux est essentiel pour construire un avenir meilleur pour notre entreprise et les communautés dans lesquelles nous opérons. Notre engagement comprend également l'atteinte des normes les plus élevées de qualité, d'intégrité et de durabilité.

Normes pour un approvisionnement responsable en minéraux

Les normes d'approvisionnement responsable sont la pierre angulaire de notre approche en matière d'approvisionnement en matières premières. Nous nous conformons aux réglementations, normes et directives européennes, internationales et autres applicables concernant l'utilisation des minéraux de conflit. Nos engagements excluent toute participation directe à l'extraction de minéraux provenant de zones à haut risque ou de zones de conflit. Notre chaîne d'approvisionnement a été structurée à plusieurs niveaux, éliminant ainsi la dépendance directe aux mines dans les zones de conflit et à haut risque.

Notre objectif est de soutenir l'approvisionnement durable en minéraux, de minimiser l'impact environnemental et de respecter strictement les droits de l'homme. Pour nous, l'approvisionnement responsable en minéraux n'est pas seulement un engagement éthique, mais aussi une action stratégique qui façonne notre vision à long terme de la durabilité.

Minéraux de conflit

La cassitérite, la colombite-tantalite (coltan), le tungstène et l'or, ainsi que leurs dérivés d'étain, le tantale et le tungstène, appelés « 3TG », forment un groupe de minéraux communément appelés « minéraux de conflit ». Ces matières premières sont étroitement liées aux conflits armés et aux violations des droits de l'homme à l'échelle mondiale, notamment dans des régions comme la République démocratique du Congo (RDC) et les pays voisins.

Responsabilité de la chaîne d'approvisionnement

Electropoli comprend parfaitement qu'il existe un risque d'impacts négatifs importants, tels que des violations des droits de l'homme et des conflits, associés à l'extraction, au commerce, au transbordement et à l'exportation de minéraux provenant de zones de conflit ou à haut risque. Le groupe Electropoli évite systématiquement l'approvisionnement direct en minéraux provenant de zones à haut risque et de conflits. Il prend en charge la validation « 3TG » des usines de concentration et des raffineries en encourageant la participation active au processus de

l'Initiative pour un Minerai Responsable (IMR). Nous nous efforçons de garantir que nos ressources minérales sont exemptes de conflits et respectent les normes éthiques les plus élevées.

Vérifications nécessaires

Nous suivons les lignes directrices de l'OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque. Nous mettons en œuvre un processus de diligence raisonnable et encourageons les fournisseurs à coopérer en fournissant des informations sur l'origine et la certification des fonderies et des affineries.

Coopération avec les fournisseurs

Nous exigeons de nos fournisseurs qu'ils respectent et se conforment aux exigences légales existantes en matière d'extraction de ressources dans les zones de conflit et à haut risque (CAHRA), telles que définies par la loi Dodd-Frank et les réglementations de l'UE. Adhésion aux lignes directrices de l'OCDE sur le devoir de diligence.

Nous attendons le respect des exigences spécifiques des fournisseurs d'Electropoli et du code d'éthique du groupe Electropoli.

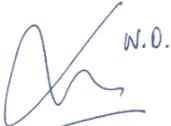
Nous nous réservons le droit de procéder à des évaluations et des audits des fournisseurs exposés à des risques, en les obligeant à se conformer aux réglementations applicables en matière de minerais de conflit.

Rapports et transparence

Nous nous engageons à maintenir de solides systèmes de gestion des risques liés à la chaîne d'approvisionnement, à identifier et à évaluer les risques, à répondre aux risques identifiés et à soutenir les initiatives de diligence raisonnable des usines et raffineries indépendantes.

Le Groupe Electropoli s'engage à améliorer continuellement les procédures liées à l'approvisionnement en matières premières, y compris les minéraux de conflit. Notre mission est de façonner conjointement une chaîne d'approvisionnement responsable et durable, ainsi que de participer activement aux initiatives mondiales visant à améliorer les conditions de travail et de vie des communautés minières.

Saint Priest, 16/04/2024


Nicolas DELAHEGUE
President & CEO